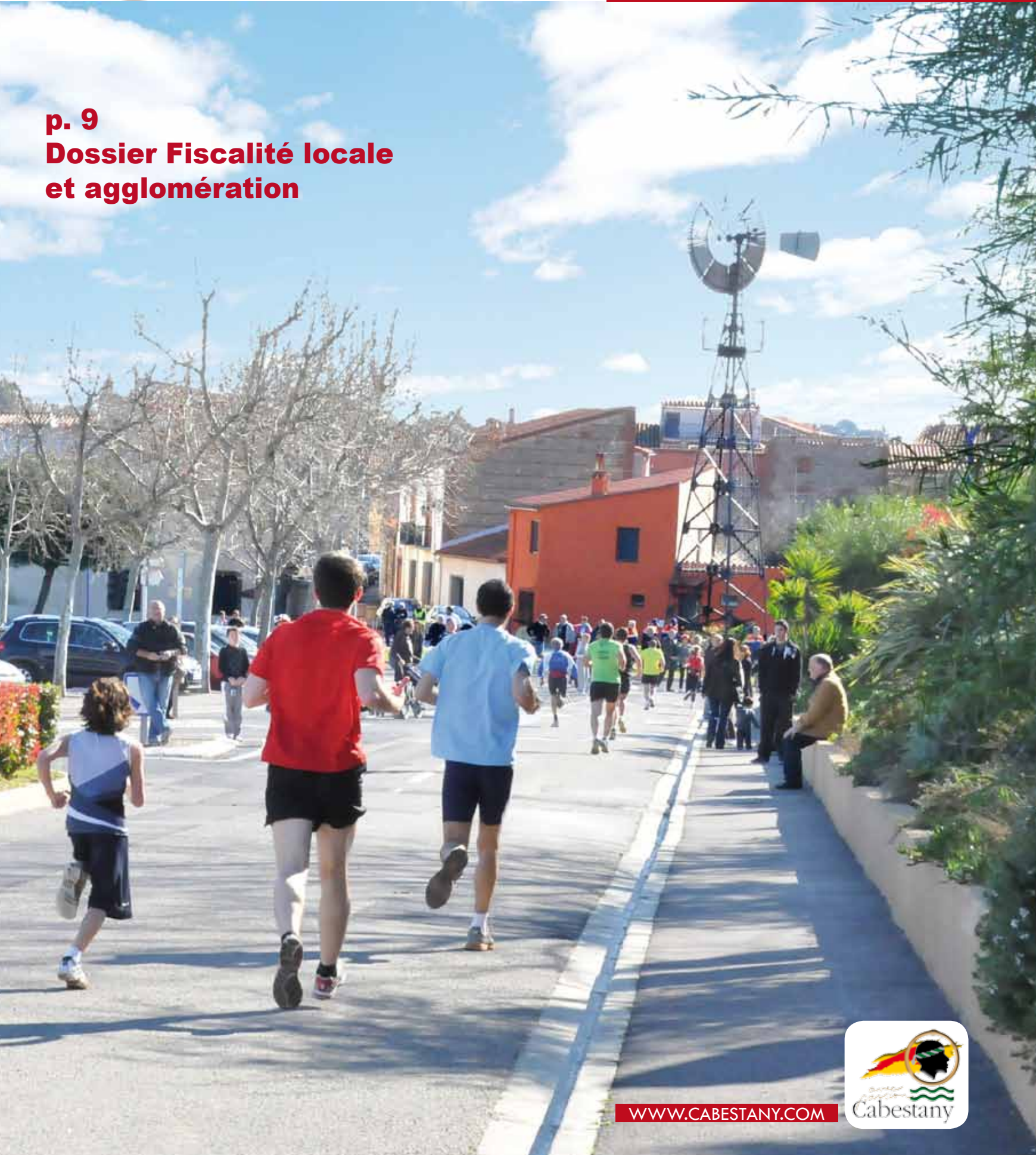


Gabes'infos

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

p. 9
Dossier Fiscalité locale
et agglomération



SOMMAIRE

DISCOURS
p.3

AGENDA
p.4

L'ÉVÈNEMENT
32^{èmes} Rencontres
de Courts métrages
p.5

CITOYENNETÉ SOCIAL
La femme, objet publicitaire
p.6

JEUNESSE ET SPORT
La Cabestanyenca
p.7

ENFANCE ET LOISIRS
Autour du carnaval
p.8

DOSSIER
Fiscalité locale et
agglomération
p.9-12

ZOOM +
Réforme du code
de l'urbanisme :
ce qui change en 2012...
p.13

CULTURE
Le Centre de Sculpture Romane
présente KLICK KLACK
p.14-15

QUESTIONS RÉPONSES
p.16

PORTRAIT
Maxime Schietse
p.17

ASSOCIATIONS
p.18-19



MENU DES CANTINES

Les menus de la cantine scolaire sont tous les mois en téléchargement sur le site internet de la ville www.cabestany.com, rubrique Autour de l'école / Restauration scolaire.



Rubrique
Enfance

www.cabestany.com

MAIRIE DE CABESTANY	
Standard	04.68.66.36.00
Directeur Général des Services	04.68.66.36.26
Cabinet du Maire	04.68.66.43.36
Marchés publics	04.68.66.36.68
Police Municipale	04.68.66.36.21
ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES	
Comptabilité	04.68.66.36.15
État Civil / Recensement / Étranger	04.68.66.36.18
SERVICES TECHNIQUES, URBANISME ET ENVIRONNEMENT	
DÉCHETTERIE	
04.68.67.51.25	
ÉCONOMIE LOCALE	
04.68.66.43.30	
VIE SOCIALE ET FAMILIALE	
Service Social	04.68.66.36.14
Permanences assistantes sociales	04.68.50.60.55
CULTURE ET PATRIMOINE	
Service Culture	04.68.66.36.04
Bibliothèque	04.68.50.82.95
Centre culturel Jean Ferrat	04.68.66.36.07
Centre de Sculpture Romane	04.68.08.15.31
ENFANCE ET ÉDUCATION	
Inscriptions écoles et cantine	04.68.66.36.17
Espace Enfance	
- Crèche / halte-garderie	04.68.50.59.71
- Accueil de loisirs	04.68.50.71.26
Écoles maternelles	
- Charlie Chaplin	04.68.66.36.08
- Jean de La Fontaine	04.68.66.36.09
- Ludovic Massé	04.68.28.79.41
Écoles primaires	
- Buffon	04.68.66.36.10
- Jacques Prévert	04.68.66.36.11
- Ludovic Massé	04.68.28.79.40
JEUNESSE ET SPORTS	
Service Jeunesse	04.68.66.36.02
Service Sports	04.68.66.36.19
Espace Jeunesse	04.68.67.59.81
MAISON DES QUARTIERS	
04.68.63.47.03	
DIVERS	
Cimetière/Concession	04.68.66.36.22
Conciergerie	04.68.66.36.22
Déchetterie	04.68.67.51.25
Pompes funèbres	06.74.90.20.81 ou 04.68.66.36.22

BIENVENUE



À M^{lle} Frédérique Gillot,
nouvelle responsable de la Bibliothèque municipale.

EMPLOI Cabestany propose pour la période estivale des emplois saisonniers pour les jeunes âgés de 18 ans ou plus :

Service collecte, propreté urbaine, espaces verts et voirie : 4 postes. Sans condition de diplôme.

Accueil de loisirs : entre 25 et 30 postes. Conditions : être titulaire ou en cours de formation du BAFA.

Une lettre de candidature précisant le type d'emploi demandé est à envoyer à la Mairie avant le 29 février.

Une réponse sera donnée par la ville avant le 31 mars.

À l'attention du Maire de Cabestany, « Emplois saisonniers »
Place des Droits de l'Homme - 66330 Cabestany.

NAISSANCES

NOVEMBRE

DEL COURT Théo
BACONNAIS Janis
ARMANDIE Alma
BASSET Raphaël
ESCUR Zoé
AGZOUR Kenzo
SCHLOUCH Yaël
GASQUET Lisa
CHEVAL Melvyn

DÉCEMBRE

EL IDRISSE Lina
SOLA Jeanne
LUCENAY Nell
BRANCHE Lily-Rose

DÉCÈS

NOVEMBRE

ALONSO Cirile
BERTRAND Marin
DUREL Jean
VERGES épouse PEREZ
Francine
OLMOS Éric
ABECASSIS Pierre

DÉCEMBRE

CECILIA Jeanne
FEVE Jean-Michel
CANCEIL Georges
LLAO Joseph
DRUBIGNY Jacques

MARIAGES

NOVEMBRE

LEONARDO Patrick
et ORTEGA Guillaume

DÉCEMBRE

MARTIN MEJIAS
Maria de Los Angeles
et MONTAGNE Pierre
VARGAS Marianne
et DELORT Olivier

Éditeur : Ville de Cabestany
Directeur de publication :
Alain TROTEL
Crédits photographiques :
photothèque municipale et
A. BERGAMELLI.
Site : jpierre.mocky.free.fr
Illustration : S. RABAN
Rédaction : F. PRECIADO,
R. LACAPERE et
Services municipaux.
Conception : Service
de la communication.
Création graphique
et montage
du numéro : Médiris.
Impression :
Imprimerie du Mas.
Dépôt légal : à parution.

Vœux à la population *(extraits)*



Au bilan de l'année 2011, nous pouvons compter quelques importantes réalisations. (...), qui découlent de notre engagement au contrat communal qu'ensemble, nous avons passé. Nous nous sommes projetés dans l'avenir en réalisant des documents de grande qualité, le Plan Local d'Urbanisme ou l'Agenda 21

pour lequel nous sommes la première commune des 36 que compte l'agglo à avoir eu la reconnaissance officielle de l'État.

Nous continuerons, dans la limite de notre budget, à satisfaire au mieux les besoins que vous avez exprimés. (...) Le service public, c'est l'égalité de traitement pour tous les citoyens, quelles que soient leurs conditions sociales.

De nouveaux projets, fidèles à nos engagements, vont dès cette année, voir le jour, ou seront mis à l'étude : le nouveau local pour les associations solidaires, une salle de réunion supplémentaire, l'étude pour un espace Jeunesse, celle pour agrandir la bibliothèque, la poursuite de l'aménagement du Parc Guilhem et de l'aire de jeux qui jouxte La Poste, l'amélioration de la circulation en Centre-ville. (...) Le complexe de la Germanor est une magnifique installation, unique dans le département, réalisée avec nos moyens et qui n'aggraverait en rien votre pression fiscale.

Dès son achèvement, nous allons, en coopération avec les communes de Saleilles et de Saint-Nazaire, envisager la réalisation d'un espace nautique. (...)

L'année 2011 a vu **l'intégration de force dans l'agglo**, par la seule volonté préfectorale, malgré une

bataille d'une grande valeur symbolique qui a prouvé votre attachement à la démocratie de proximité.

Un an après, toutes nos craintes, toutes nos réticences trouvent dans les faits leur justification. Avec notre dynamisme économique, ce seront près de 400 000 € du produit de la Taxe professionnelle qui manqueront à nos recettes et notre autonomie communale est remise en cause.

Il faut d'ailleurs savoir qu'à tout moment, l'agglo peut également s'attribuer des compétences nouvelles. À ce propos, nous demandons, un avis conforme et unanime des Conseils municipaux. Son fonctionnement n'est pas à la hauteur de nos ambitions, et sincèrement, l'agglo n'a pas les moyens d'assurer toutes les compétences qui sont les siennes, sauf à aggraver la fiscalité, ce à quoi nous nous opposerons.

Dès cette année, elle envisage déjà d'augmenter de 5 % le Foncier bâti (voir Dossier p. 9).

Les délégués de Cabestany n'ont pas voté le 1^{er} budget : trop d'interrogations sans réponse sur une nouvelle fiscalité qui aura des conséquences. Le budget 2011 aggrave la dette qui, ne l'oublions pas, s'ajoute à celle des communes.

Faire de l'agglo un laboratoire de la coopération intercommunale, avec la participation active des habitants du territoire, est une urgente nécessité. On ne gère pas 36 communes comme lorsqu'elles étaient 6.

Enfin, concernant 2012 : « ...l'année de l'espoir pour tout changer. Il faut nous rassembler pour donner du sens à la vie, où seul l'être humain sera au centre de nos préoccupations et de nos priorités ».

Intervention de Jean Vila,
le 3 janvier 2012



Vœux au personnel :

notre métier c'est notre ville !

Le lendemain des vœux à la population, Jean-Paul Lebrun, le Directeur général des Services, a débuté ses vœux à la municipalité et au personnel communal en soulignant que : « *si l'année 2010 avait été celle du collectif, 2011 fut sans doute celle de l'aboutissement* ». En effet, 2011 a vu notamment son Agenda 21 reconnu par le Ministère au titre de la stratégie nationale de développement

durable.

L'année qui s'ouvre en verra des applications concrètes avec la mise en œuvre du Projet Éducatif Local, dans le domaine social de l'Analyse des Besoins Sociaux, mais aussi en termes de projets structurants avec la livraison du Complexe sportif, de la cuisine centrale (école Prévert) et la réorganisation des repas notamment à Massé.

Enfin, le Projet des Services 2015 définit dans le détail l'implication des agents et des équipes dans la réalisation des objectifs fixés par les élus.

Ce fût l'occasion de remercier les agents pour leur implication et leur travail dans le cadre des actions confiées par la municipalité ... « *parce qu'effectivement notre métier c'est notre ville* ».





Mars

LE PRINTEMPS
DES POÈTES

Tout le mois

Expositions, interventions
de comédiens,
boîtes à poèmes...

LE P'TIT RAT
CONTEUR

Tous les mardis
de 17h30 à 18h15

À partir de 4 ans.
Bibliothèque municipale.

THÉÂTRE « IKARE »
Samedi 4 févrierSÉANCE
DE MOTRICITÉ

Lundi 6 février
de 10 à 11h

Cerceaux, parcours mousse...
Espace enfance.

À PETITS PAS

Jeudi 9 février
de 10h à 11h

Jusqu'à 3 ans.
Bibliothèque municipale.

ACCUEIL DE LOISIRS
ENFANCE*

Du mardi 13 au
vendredi 24 février

CARNAVAL

Mercredi 22 février
à 14h30

Ouvert à tous les enfants
de la ville.
Centre culturel.

À PETITS PAS

Jeudi 8 mars
de 10h à 11h

Jusqu'à 3 ans.
Bibliothèque municipale.

THÉÂTRE
« L'ARCHE »*

Samedi 10 mars

SÉANCE DE
MOTRICITÉ*

Lundi 12 mars



CARNAVAL

VIDEO BAR

Vendredi 3 février
à 21h

Organisé par
l'association Image'In.
Tel : 06.62.35.99.02.
Centre culturel.

APLEC DE
LA CANDELERA

Dimanche 5 février
à 14h

Organisé par le Cap
d'Estany Sardanista.
Centre culturel.

LA PAUSE LITTÉRAIRE

Jeudi 9 février
à 18h

Coups de cœur littéraire.
Bibliothèque municipale.

CONFÉRENCE

Jeudi 9 février
à 18h30

« La photographie
contemporaine » par
Pierre Corratgé.
Centre de Sculpture
Romane.

LA PETITE CONTERIE*

Vendredi 10 février

ATELIER « RALLYE
PHOTO FAMILIAL »*

Samedi 11 février

STAGE TENNIS
DE TABLE*

Du lundi 13 au
mercredi 15 février

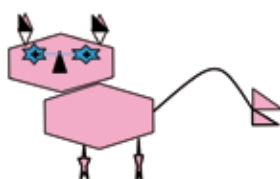
ACCUEIL DE LOISIRS
JEUNESSE

Du lundi 13 au
vendredi 24 février

ATELIER PIXEL'ART

Du mardi 14
au mercredi 15
ou du jeudi 16 au
vendredi 17 février

Création graphique
sur logiciel de dessin.
Cyber Base au
Centre culturel.



MATINÉE « LUDORUE »

Jeudi 16 février
à 10h30

Jeux de société mis
à la disposition des
enfants et des parents.
Parc Guilhem.



SORTIE FAMILIALE

Samedi 18 février
Direction Saint Pierre dels
Forcats et Bains de Llo.

ATELIER STÉNOPÉ /
CAMERA OBSCURA *

Mercredi 22 février

THÉÂTRE
« LA CONTROVERSE
DE VALLADOLID »*

Vendredi 24 février

LE MARCHÉ
SE DÉPLACE

Durant une période test
de 6 mois, le marché se
tiendra sur la place du
8 mai 1945.

Tous les jeudis
matin de 7h à 13h.

RENCONTRES DE
COURTS MÉTRAGES*

Du jeudi 1^{er} au
dimanche 4 mars

LA CABESTANYENCA*

Dimanche 4 mars

JOURNÉE
INTERNATIONALE DES
DROITS DES FEMMES

Du lundi 5
au lundi 12 mars

Semaine autour du
thème : la Femme,
objet publicitaire.
Centre culturel.

LA PAUSE LITTÉRAIRE

Jeudi 15 mars à 18h

Coups de cœur littéraire.
Bibliothèque municipale.

VIDÉO BAR

Vendredi 16 mars
à 20h45

Organisé par l'association
Image'in.
Tél. : 06.62.35.99.02.
Centre culturel.

ATELIER FABRICATION
ET UTILISATION
D'UN STÉNOPÉ*

Samedi 17 et
dimanche 18 mars

THÉÂTRE « EN
ATTENDANT GODOT »*

Vendredi 23 mars





32^{èmes} Rencontres de Courts métrages :

CINÉMA

« IMAGES IN CABESTANY »

Au Centre
culturel
Jean Ferrat.



Jean-Pierre Mocky, président
du jury des 32^{èmes} Rencontres.

Les Rencontres de Courts métrages à Cabestany, organisées par l'association « Image'In », est devenu un événement incontournable pour les passionnés de cinéma. Professionnels du monde entier mais aussi amateurs, viennent partager ou découvrir des fictions, documentaires, reportages, animations, clips... de moins de 30 minutes.

Pour cette 32^{ème} édition, 124 courts métrages ont été reçus, provenant de France mais également d'Allemagne, de Belgique, d'Égypte, d'Espagne, des États-Unis, d'Iran, du Maroc, de Pologne et de Suisse.

Après avoir visionné plus de 29 heures de courts métrages sur quatre semaines, le comité de présélection a décidé de retenir 36 courts métrages.

Durant cette semaine, de nombreux rendez-vous attendent le public au Centre culturel Jean Ferrat.

Enfin le dimanche 4 mars, le jury, composé de personnalités du cinéma et de l'audio-visuel, remettra les prix aux lauréats pour les trois catégories en compétition : amateur, jeune création et regard semi-professionnel.

Cette année, c'est Monsieur Jean-Pierre Mocky qui nous fait l'honneur de présider le jury des 32^{èmes} Rencontres.

Retrouvez le programme dans les différents points d'accueil municipaux et sur les sites internet



ou sur www.courts-metrages.org

programme

Mercredi 29 février

10h à 12h : diffusion de courts métrages primés les années précédentes dans les lycées audiovisuels du département dans le cadre de l'action « Éducation à l'Image ».

Jeudi 1^{er} mars

21h : soirée d'ouverture avec diffusion d'une œuvre de Jean-Pierre Mocky.

Minuit : vin d'honneur offert par Image'In.



Vendredi 2 mars

18h30 : vernissage de l'exposition photographique et musicale « Le Chœur des Catalans » d'Alexis Bret, Grégory Herpe et Sylvain Philipon avec vin d'honneur offert par la ville.

19h30 : repas.

21h : projections des courts métrages sélectionnés.

Minuit : rencontre avec le public.



Samedi 3 mars

14h : projections des courts métrages sélectionnés.

18h30 : rencontre avec le public.

19h30 : repas.

21h : projections des courts métrages sélectionnés.

Minuit : soirée musicale et rencontre avec le public.

Dimanche 4 mars

10h : forum réalisateur.

12h30 : rencontre avec le public.

15h : remise des prix.

18h30 : vin d'honneur de clôture offert par la ville.



Goûters citoyens

Cet hiver, les goûters se sont déroulés le samedi 10 décembre grâce à l'initiative d'habitants de quatre quartiers de la ville. Durant une après-midi, ces voisins ont partagé autour d'une animation, un chocolat chaud fourni par la municipalité et des pâtisseries qu'ils avaient eux-mêmes confectionnées. Conquis par ce moment convivial, les habitants se sont donnés rendez-vous pour les repas citoyens d'été !



Fin du stage PIED

Le Programme Intégré d'Equilibre Dynamique (PIED) s'est achevé autour d'un goûter convivial après 3 mois de stage.

Au total, une quinzaine de seniors ont apprécié ces cours et ont pu constater lors de la dernière évaluation, les progrès qu'ils avaient réalisés en terme de prévention des chutes.



Noël à la cantine des aînés

Les retraités et les enfants de la cantine ont plaisir à se retrouver durant l'année pour célébrer diverses fêtes. À Noël, ils ont pu partager un somptueux repas durant lequel le Père Noël leur a rendu visite !

Citoyenneté social



LA FEMME, OBJET PUBLICITAIRE

Journée des Droits des Femmes

JOURNÉE INTERNATIONALE

La femme, objet publicitaire

La journée internationale de la Femme est célébrée le 8 mars à travers le monde pour défendre les droits des femmes.

Elle se caractérise par l'organisation de manifestations féministes afin de protester contre les inégalités hommes-femmes, analyser et améliorer la condition féminine. Cabestany s'associe chaque année à l'évènement en définissant une thématique particulière et en proposant diverses initiatives durant une semaine. Le thème choisi par la ville pour 2012 est « La femme, objet publicitaire ».

Ainsi, du 5 au 12 mars, le Centre culturel Jean Ferrat accueillera une exposition de l'association « Femmes solidaires » qui défend les valeurs de Laïcité, de Mixité, d'Égalité pour les droits des femmes.

L'association le NID viendra également durant cette période à la rencontre des collégiens de Pablo Casals et abordera le thème des différences entre genres afin d'inscrire des rapports égalitaires entre filles et garçons.

Le 9 mars au Centre culturel Jean Ferrat (salle Abet), une soirée sera entièrement consacrée au thème de la femme objet publicitaire.

À 18h, le film documentaire « La domination masculine » de Patrick Jean sera présenté au public puis sera suivi d'un débat à partir de 20h.

Enfin, le spectacle participatif « MEUF party à Cabestany ! » de Marie-Thérèse Bernabé Garrido clôturera de façon humoristique la soirée à 20h45.

Renseignements auprès de la Maison des Quartiers, 16 rue de la République, Cabestany ou au 04.68.63.47.03.

LES INFOS



RENDEZ-VOUS Sortie familiale à la neige

Plusieurs familles de la commune vont partager le samedi 18 février une sortie familiale organisée par la Maison Des Quartiers, à Saint Pierre dels Forcats et aux Bains de Llo.

Renseignements et inscriptions auprès de la Maison des Quartiers, 16, rue de la République, Cabestany ou au 04.68.63.47.03.

Matinée « Ludorue »

Durant les vacances de Noël, Béatrice, Christine et Françoise, bénévoles à la Maison Des Quartiers, ont organisé une matinée « Ludorue » au Parc Guilhem.

Ainsi, une cinquantaine de jeunes enfants avec leurs parents ont participé à des jeux de société.

Un moment très agréable qui a donné envie aux participants de renouveler l'expérience pour les prochaines vacances.

Rendez-vous donc le jeudi 16 février à 10h30 au Parc Guilhem avec à la clé, une surprise !

Françoise, membre également de l'association Melting potes, propose chaque samedi matin des temps de jeux aux enfants dans différents quartiers de la ville.



Jeunesse et sport



PROJET VILLE VIE VACANCES

Un nouveau barbecue

Dans le cadre du développement d'actions éducatives et après une analyse des besoins sociaux, le projet de construction d'un barbecue au Parc Guilhem, espace de convivialité dans un lieu symbolique de la ville, a été défini.

Six jeunes encadrés par les animateurs de l'Espace jeunesse et de Jean-François, agent aux Services techniques, ont œuvré dans cette réalisation. Désormais, le parc Guilhem dispose d'un barbecue en pierres apparentes, rappelant l'esthétique du Centre de Sculpture Romaine.

Ce projet, réalisé dans le cadre du dispositif Ville Vie Vacances, est cofinancé par l'État, la CAF et le Conseil général des P.O. Il s'inscrit dans la dynamique de l'Agenda 21 de la ville qui participe à développer les solidarités.



CONVIVIALITE

Marche de l'Épiphanie

Pour célébrer la nouvelle année, quelques cabestanyens se sont retrouvés le dimanche 8 janvier, à la fraîche, pour la traditionnelle marche de l'Épiphanie sur les sentiers de la ville.

Après avoir parcouru les 5 ou 10 km, les marcheurs ont partagé la galette des Rois.



COURSE

La Cabestanyenca

Cabestany et le Secours Populaire organisent pour la 18^{ème} année consécutive, la course pédestre « La Cabestanyenca » le dimanche 4 mars au départ du Centre culturel Jean Ferrat à 10h.

Cette course, devenue illustre dans le département, est également un rendez-vous solidaire puisque l'intégralité des recettes est reversée au Secours Populaire. L'année dernière, ce sont 300 sportifs et une cinquantaine de bénévoles qui ont participé à l'évènement.

La Cabestanyenca propose deux parcours : un sur 10 km pour la course à pied chronométrée et classée, et un autre sur 5 km pour la course à pied et marche chronométrée.

L'inscription à l'épreuve est de 6 € par personne comprenant le tee-shirt et le buffet campagnard.

Les inscriptions se dérouleront au Centre culturel Jean Ferrat, le samedi 3 mars de 14h à 18h et le dimanche 4 mars de 8h à 10h.

Programme de la matinée :

- 8h à 10h : inscriptions et remise des dossards.
- 10h : départ des épreuves.
- 11h15 : apéritif et buffet campagnard.
- 12h : remise des récompenses et tirage au sort de la tombola.

Conditions obligatoires pour participer :

- Être titulaire d'une licence ou Pass Running.
- Pour les non-licenciés : certificat médical de non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition datant de moins de 1 an.

Renseignements auprès du Service des sports, place des Droits de l'Homme, Cabestany ou au 04.68.66.36.19.



ACCUEIL DE LOISIRS

Les adolescents de 14 à 17 ans de l'Accueil de loisirs jeunesse partiront en séjour ski à Masella (Espagne) du 13 au 17 février.

À partir du 20 février, un large programme d'activités attend les jeunes au Centre : tournoi multi-sports,

Vacances d'hiver

découverte du patrimoine cathare, patinoire, Laser Game, karting, cinéma...

Inscriptions pour les activités ouvertes à l'Espace jeunesse, avenue Célestin Freinet, Cabestany. Renseignements au 04.68.67.59.81.

LES INFOS



Tennis de table

La ville propose du 13 au 15 février de 10h à 12h ou de 14h à 16h, un stage de tennis de table pour les jeunes de 6 à 16 ans à la Halle aux Sports.

Montant : 10 € (Cabestany) / 20 € (Hors Cabestany).

Les places pour le stage sont limitées.

Rappel : les inscriptions se déroulent auprès du Service des sports, place des Droits de l'Homme, Cabestany (lundi, mardi et mercredi) ou au 04.68.66.36.19.

À SAVOIR



Un parcours de bosses pour les « bikers »

Le 14 décembre dernier, les jeunes, à l'initiative du projet, ont eu le plaisir d'assister à l'aménagement du parcours de bosses au complexe sportif du Camp de la Germanor. Il est le résultat d'une collaboration étroite entre les jeunes pratiquants qui ont imaginé la réalisation et le Service des sports.

Ce « trail », d'une longueur totale de 80 mètres, comprend une rampe de lancement, deux virages relevés et trois lignes droites parsemées de bosses, suivant la réglementation en vigueur.

Il est strictement réservé aux adeptes du « BMX » et interdit aux véhicules motorisés.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du Plan Éducatif Local (PEL) de la commune, une des actions de l'Agenda 21.

Séance de motricité

Le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) propose une séance de motricité (cerceaux, parcours mousse...) une fois par mois, le lundi de 10h à 11h à l'Espace enfance (salle au 1^{er} étage).
Séances à venir : 6 février, 12 mars et 2 avril.

Bibliothèque

Comme chaque mois, une sortie à la Bibliothèque municipale avec les petits de la crèche est organisée en compagnie des parents et du RAM.
Prochaine sortie le jeudi 9 février.



Dégustation de la galette

Les assistantes maternelles ont partagé avec les enfants la galette des rois ! Le RAM organise des moments de convivialité tout au long de l'année.



La Fête de Noël

Après la visite du Père Noël, les petits de la crèche ont apprécié le joli spectacle de la compagnie « En tracteur ». Le traditionnel goûter a terminé cette journée.

Découverte de l'Asie !

La famille Barbapapa continue son voyage autour du monde. De nombreuses activités attendent les enfants de la crèche sur le thème de l'Asie.



ACCUEIL DE LOISIRS

Autour du carnaval

Les activités à l'Accueil de loisirs enfance pour les vacances de février (du 13 au 24) vont tourner autour du thème du carnaval. Un moment festif dans l'année, très attendu par les enfants, qui est

l'occasion pour eux de sortir les plus beaux déguisements, de se maquiller et de faire preuve d'imagination.

Les primaires et les pré-adolescents assisteront le mercredi 15 février à la traditionnelle fête de l'ours à Prats de Mollo qui ouvrira les festivités du Carnaval. Les enfants auront le plaisir de découvrir ce spectacle surprenant où quatre « ours » s'élanceront dans la ville pour marquer de leurs pattes noires les villageois !

Le sujet principal des vacances étant le carnaval, les plus jeunes participe-

ront à des ateliers créatifs tels que la décoration de masques, des dessins, etc.

Les enfants réaliseront également pour leurs parents des cartes et cœurs pour la Saint Valentin.

Des animations culturelles et sportives feront partie aussi du large programme avec une sortie au cinéma, au *bowling*, au *Laser Game*, des jeux gonflables et épreuves Fort Boyard...

Le mercredi 22, les petits cabestanyens partageront une journée inter-centres avec d'autres enfants à Toulouges.

Rendez-vous pour les inscriptions, le mercredi 1^{er} février de 7h30 à 18h30 à l'Espace enfance.

Renseignements auprès de l'Accueil de loisirs, avenue Célestin Freinet, Cabestany ou au 04.68.50.71.26.



VACANCES DE NOËL

Une trentaine d'enfants de 6 à 11 ans de l'Accueil de loisirs est partie en séjour à la montagne au Puigmal du 20 au 23 décembre.

La neige y était rare mais un beau temps a ensoleillé les vacances !



CARNAVAL DES ÉCOLES

Les maternelles et élémentaires du groupe scolaire Massé fêteront le carnaval à l'école le jeudi 9 février.

Les enfants des écoles Chaplin et La Fontaine défilent ensemble dans les rues du centre ville le mardi 28 février dans l'après-midi.

Le cortège débutera à l'école La Fontaine direction le Centre culturel Jean Ferrat !

SPECTACLE « PILLULE ET ANDRÉ »

Massé association scolaire et le groupe scolaire Massé organisent le spectacle « Pillule et André » le dimanche 1^{er} avril à 16h au Centre culturel.

Entrée 5 €. Moins de 2 ans : gratuit.



Fiscalité locale et agglomération

L'intégration forcée de Cabestany dans l'agglomération PMCA a eu des conséquences importantes. L'autonomie communale est clairement remise en cause.

En effet, sur les compétences qui sont désormais du ressort de l'agglomération, les décisions ne seront plus prises en conseil municipal : collecte des déchets ménagers, eau et assainissement, transport,

économie, logement, environnement, enseignement artistique.

Il en découle que toutes les taxes et impôts seront, à terme, fixés par le Conseil communautaire.

Financièrement parlant, les conséquences sont immédiates pour le budget de la ville.

Les compensations qui ont remplacé la Taxe professionnelle sont en baisse. En fait, notre commune au fort dynamisme économique, connaît une progression des implantations d'entreprises entre 8 et 12 % par an. C'est toujours le cas mais elle ne profite plus qu'à la communauté d'agglomération : la compensation liée à l'ex-Taxe Professionnelle est arrêtée au montant de l'année 2010.

Ce sont de 300.000 à 400.000 euros en moins pour le budget communal.

En clair, pour 2011-2012, ce sont de 300.000 à 400.000 € en moins pour le budget communal.

Les Cabestanyens doivent aussi savoir que l'agglomération peut prendre à tout moment une compétence supplémentaire sans l'accord de toutes les communes, ce que contestent les délégués de Cabestany qui défendent le principe de la décision à l'unanimité sur les transferts.

Le Maire de Perpignan, Jean-Marc Pujol, veut, en accord avec Jean-Paul Alduy, faire prendre les compétences de la culture et du sport par l'agglomération. Ce qui fait dire à Jean Vila que ce serait un moyen (pour Perpignan) de faire payer à l'ensemble des contribuables des 36 communes les choix d'investissements pris par la ville centre, dont le Théâtre de l'archipel ... et pourquoi

pas le Grand stade. Cette confusion entretenue entre ce qui est de l'ordre de l'intérêt communautaire et les compétences des communes en particulier, jette le trouble sur le fonctionnement démocratique de cette institution.

Pour le maire, « les feuilles d'impôts démontrent le déplacement de la fiscalité vers l'agglomération et la perte de contrôle des citoyens sur l'utilisation des deniers publics ».

Taxe d'Habitation

Agglomération

(ancienne colonne Département sur votre feuille 2010)

Cabestany

Sur la base d'un foyer de 4 personnes /Type F3

AVIS D'IMPOSITION
TAXE D'HABITATION
vôtée et gérée par la commune
et divers organismes

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC
vôtée par le Parlement et versée aux entreprises
de l'audiovisuel public

2011

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
TRES: CABESTANY
6 RUE DU 19 MARS 1962 BP 6
86331 CABESTANY CEDEX

M

66330 CABESTANY

OCCUPANT(S)				
Statut	Désignation	Nature	Revenu IRPF	Parts annuité
		S		2,50 0

TAXE D'HABITATION 2011 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement
Valeur locative brute	3162		3162	3162
Valeur locative nette	4275		4275	4275
<ul style="list-style-type: none"> A • Général à la base B • Personnels à charge <ul style="list-style-type: none"> - Pour personnes rang 1 ou 2 (pour 1 personnel) - Pour personnes rang 3 ou 4 (pour 2 personnels) C • Pour personnes rang 3 ou 4 (pour 1 personnel) D • Spéciale à la base E • Spéciale à la base F • Spéciale à la base G • Spéciale à la base H • Spéciale à la base I • Spéciale à la base J • Spéciale à la base 				
Base nette d'imposition	2734		2734	2734
Taux d'imposition 2011	9,68%		10,05%	0,356%
Cotisations 2011	265		275	10
Taux d'imposition 2010	9,68%			0,152%
Rappel cotisations 2010				
Variation en valeur				
Variation en pourcentage				
<ul style="list-style-type: none"> Abattements de revenus 2011 <ul style="list-style-type: none"> • Général à la base • Pour personnes à charge (rang 1 ou 2) • Pour personnes à charge (rang 3 ou 4) • Spéciale à la base 				
ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2010 ET 2011				
	ANNÉE 2010	ANNÉE 2011	En valeur	En pourcentage
(1) Cotisations				
(2) Allègements				
(3) = (1) - (2) Somme à payer				
LOCALS TAXES - RÉGIME P				
Taux global 2010 corrigé	17,1%			
Cotisation référence 2010				
MONTANT DE LA CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC DUE EN 2011				
				123

Vous occupez au 1er janvier une résidence équipée d'un poste de télévision

La Taxe spéciale d'équipement

Cette taxe sert à financer l'Établissement public foncier, établissement lié à l'agglomération PMCA. C'est lui qui fixe ses taux d'imposition.

Taux fixé par la commune

+ 0 %

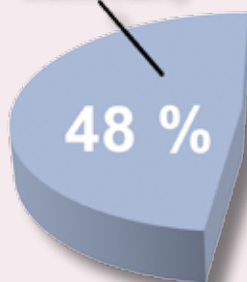
Taux inchangé depuis 18 ans

Taux de la Taxe spéciale d'équipement

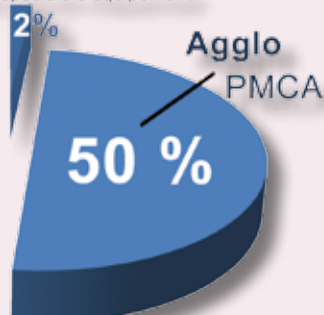
+ 142,86 %

Où vont vos impôts locaux ?
> Taxe d'habitation

Cabestany



Taxe spéciale d'équipement



Taxes Foncières

Agglomération
(nouvelle colonne depuis 2011/ 1^{er} taux fixé en 2012)

Cabestany

Sur la base d'un foyer de 4 personnes /Type F3

Taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

Avec le transfert de la collecte des déchets à l'agglomération (compétence qui serait transférée au 1^{er} janvier 2013), l'enjeu pour notre ville est de garder un service équivalent avec une fiscalité comparable. À ce jour, Cabestany a le taux de la TEOM le plus faible du département (votée par le Conseil municipal). Celui-ci était l'année dernière de 6,50 % à Cabestany et allait jusqu'à 21,31 % pour le + haut

(L'Indépendant du 14 oct. 2011).
La moyenne des villes de l'agglomération est à 15,52 %.
Mais sur le service aussi des questions demeurent : on assiste à une baisse du nombre de tournées qui passent de deux à une pour les déchets classiques dans certains quartiers de Perpignan par exemple. A-t-on la garantie des deux tournées par semaine comme c'est le cas à Cabestany ? Les verres ne sont pas ramassés au porte à porte par l'agglomération. Ce service sera-t-il maintenu ou les habitants devront-ils se déplacer pour jeter les verres ?

TAUX FIXÉ PAR LA COMMUNE

+ 0 %

Taux inchangé depuis 18 ans

Augmentation des bases fixées par l'État

+ 2 %

(en moyenne)

AVIS D'IMPOSITION TAXES FONCIÈRES 2011

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
TRES. CABESTANY
RUE DU 19 MARS 1962 BP 6
66331 CABESTANY CEDEX

66330 CABESTANY

TAXES FONCIÈRES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Département : 660 PYRÉNÉES-ORIENTALES Commune : 028 A CABESTANY

	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Taxe spéciale d'équipement (2)	Taxe ordures ménagères (3)	Total des cotisations
Propriétés bâties							
Taux 2010	12,72%	%	Projection = 1%	19,13%	0,227%	6,50%	
Taux 2011	12,72%	%		19,13%	0,518%	6,55%	
Adresse							
Base	1581			1581	1581	1581	
Cotisation	201			302	8	104	615
Adresse							
Base							
Cotisation							
Cotisations 2010	197			302	4	101	
2011	201				8	104	
Variation en % (2)	+2,03%	%	%	%	+100,00%	+2,97%	%
Propriétés non bâties							
Taux 2010	%	%	%	%	%	%	%
Taux 2011	%	%	%	%	%	%	%
Base terres non agricoles							
Base terres agricoles							
Cotisations 2010							
2011							
Variation en % (2)	%	%	%	%	%	%	%
Dégrèvement jeunes agriculteurs des propriétés non bâties				Base du forfait forestier (3)	Majoration base terr. const. (3)	Calage d'assurance des accidents agricoles	
Base = État + Base = Collectivité +						X	
À compter de 2011, pour les propriétés bâties, la part régionale est transférée au département. Pour les propriétés non bâties, une taxe additionnelle se substitue aux parts départementales et régionales.							
Frais de gestion de la fiscalité directe locale (2)							23
Dégrèvement - Habitation principale - (7)							
Dégrèvement JA - État - (8)							
Dégrèvement JA - Collectivités - (9)							
Montant de votre impôt :							638

Augmentation régulière de la Taxe ordures ménagères

+ 2,97 % pour 2011

Sur 2010 : Cabestany 6,55 %
Moy. villes agglomération 15,52 %

La Taxe spéciale d'équipement

Cette taxe sert à financer l'établissement public foncier, établissement lié à l'agglomération PMCA. C'est lui qui fixe ses taux d'imposition.

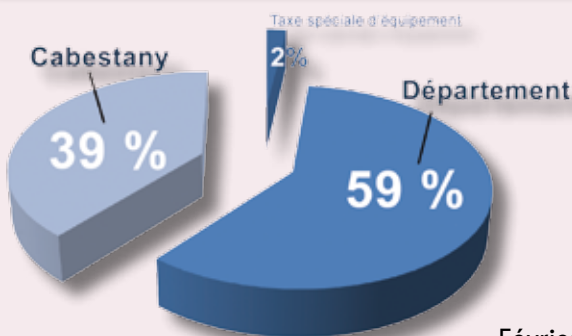
Taux de la Taxe spéciale d'équipement + 100 %

Nouvelle colonne "AGGLO" fin 2012.

La nouvelle taxe de 1 % (piste proposée dans le cadre du Débat d'orientation budgétaire de l'agglomération), correspond à aggraver la fiscalité de l'ensemble des ménages en moyenne de 5 %.

Où vont vos impôts locaux ?

> Taxe foncière (Hors TEOM)





Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération

Budget de l'agglomération

Devant les interrogations sans réponse sur la nouvelle fiscalité et ses conséquences dans les années à venir, les délégués de Cabestany n'ont pas voté le premier budget de l'agglomération.

Le budget 2011 ne corrige pas les conclusions de la Chambre régionale des comptes qui souligne un fort endettement de 600 € par habitant contre 300 pour la moyenne nationale des autres agglos. Ce chiffre pourrait être porté à 1.000 € par habitant lors des prochains budgets. En outre, à cette dette s'ajoute celle des communes.

La Chambre considère "que sauf à étendre encore son périmètre et à bénéficier d'une augmentation de son produit fiscal" (pour 2012, l'agglo envisage déjà d'augmenter de 5 % le Foncier bâti), "la communauté d'agglomération devra à l'avenir veiller à maîtriser ses dépenses de fonctionnement. Sa capacité d'investissement est en partie absorbée par le remboursement des emprunts existants, limitant, ce faisant, ses marges de manœuvre, notamment en faveur d'une politique de l'habitat ambitieuse".

Du flou sur l'intérêt communautaire

D'autres sujets montrent la confusion entre l'intérêt communautaire et notamment l'intérêt de la ville de Perpignan. Par exemple, la construction d'une passerelle piétonne reliant le Bas Vernet au Théâtre de l'Archipel pour un coût de 5 millions d'euros a été pris en charge par l'agglomération (sans les voix des délégués de Cabestany). On peut s'interroger sur l'intérêt communautaire d'une telle réalisation.

Sur le même sujet, l'achat par l'agglo des immeubles appartenant à l'État pour 10,6 millions d'euros, doit permettre aux agents de ses services d'être relogés au Centre du Monde. C'est apparemment le seul moyen trouvé pour tenter de rattraper le fiasco financier de ce qui devait être « la nouvelle vitrine commerciale de la cité catalane ». Encore une fois, c'est l'agglo qui prend en charge une partie de ce projet propre à la ville de Perpignan.

Des interrogations quant au maintien du service public

Des services hier publics ont d'ores et déjà été confiés au privé : les transports à une société espagnole et bientôt la gestion des aires d'accueil des gens du voyage. Au passage, toujours aucune réflexion commune avec le Conseil général sur les transports, qui permettrait pourtant d'améliorer la qualité et le coût de ce service. La gestion de l'eau prend le même chemin : un appel d'offres a été lancé sans même envisager, comme l'ont proposé les délégués de Cabestany, la

création d'une régie publique de l'eau.

Notre ville a toujours tenu à garder la compétence de ses services publics. Elle a fait la preuve de l'efficacité en terme de coût et de qualité des services rendus.

Jusqu'où l'agglo peut-elle aller aujourd'hui, récupérant d'un côté des compétences nouvelles, les privatisant ensuite ? L'avenir nous le dira.

En attendant, les délégués de Cabestany continuent à être actifs dans cette assemblée communautaire, à faire des propositions constructives et sérieuses.

Des services sont confiés au privé : les transports et bientôt la gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

c'est dans
la ville



VITESSE DE CIRCULATION RALENTIE

Cinq coussins berlinois, associés à la création d'une zone 30 dans le périmètre de circulation, ont été placés sur l'avenue de Château Roussillon afin de ralentir la vitesse de circulation à l'entrée de ville.

INTERDICTION AUX POIDS LOURDS

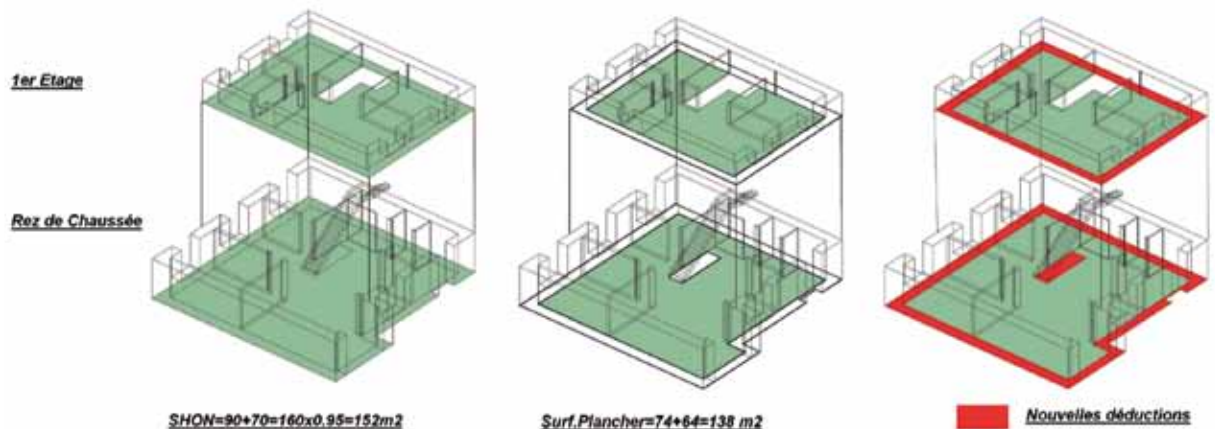
Conformément à l'attente des riverains, la commune a pris un arrêté interdisant l'accès aux poids lourds sur l'avenue Général Gilles. Des panneaux ont été placés en fin d'année 2011.



CONVENTION TRIPARTITE AVEC LES CHASSEURS

Une convention de partenariat a été établie entre la ville, l'Association Communale de Chasse Agréée de Cabestany (ACCA) et la Fédération Départementale des Chasseurs des Pyrénées-Orientales. Basée sur la mise en commun des connaissances et compétences, la convention a pour but la création de prairies fleuries sur le bassin Sainte Camille. Des essences locales adaptées qui contribuent à la biodiversité de la flore et de la faune sur différents secteurs de la cuvette. Un premier semis a eu lieu fin décembre 2011 et un autre se déroulera en février 2012.

Zoom



Source : www.developpement-durable.gouv.fr

URBANISME

Réforme du code de l'urbanisme : ce qui change en 2012...

Sur les 70 mesures de la réforme de l'urbanisme, quelques-unes concernent plus spécifiquement les particuliers. Zoom sur deux d'entre elles.

Urbanisme

• Assouplissement du permis de construire

Le décret n° 2011-1771 du 5 décembre 2011, porte à compter du 1^{er} janvier 2012, de 20 à 40 m² la surface maximale des extensions, situées dans les zones urbaines des communes couvertes par un Plan Local d'Urbanisme.

Le particulier n'aura qu'à remplir une simple déclaration de travaux. Au-delà de 40 m², il devra déposer une demande de permis de construire.

• Surface de plancher

Rentrera en vigueur à partir du 1^{er} mars 2012.

Avec la réforme de l'urbanisme, la surface de plancher devient l'unique référence de surfaces. Elle se substitue à la fois à la Surface Hors Œuvre Nette (SHON) et à la Surface Hors Œuvre Brute (SHOB).

Surface de plancher = somme des surfaces de plancher closes et couvertes, sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 m, calculée à partir du nu intérieur des façades du bâtiment, déduction faite des vides et des trémies.

Ce nouveau mode de calcul permet donc de ne plus comptabiliser l'épaisseur des murs extérieurs et des isolations, ce qui permettrait « un gain moyen de 10 % de constructibilité ».

Réforme de la fiscalité urbaine : la Taxe d'Aménagement (TA)

Elle rentrera en vigueur à partir du 1^{er} mars 2012.

Parmi le nouveau dispositif, la Taxe d'Aménagement (TA) se substitue entre autre à la Taxe Locale d'Équipement (TLE) en

vue de simplifier mais aussi de permettre le financement des équipements publics rendus nécessaires par l'urbanisation.

La TA sera établie sur la construction, la reconstruction, l'agrandissement des bâtiments et aménagements de toute nature nécessitant une autorisation d'urbanisme ainsi que les piscines ou les emplacements de parkings.

Mode de calcul

TA = Surface x Valeur forfaitaire (693 € pour 2012) x Taux (communal, départemental)

Cabestany a voté, le 12 octobre 2011, un taux communal à 5 %.

Pour tout travaux, modification de votre habitation veuillez-vous rapprocher du Service de l'urbanisme, rue des Lilas, Cabestany.

Tél. : 04.68.66.36.23.

Pour plus d'informations, consultez le site www.developpement-durable.gouv.fr/



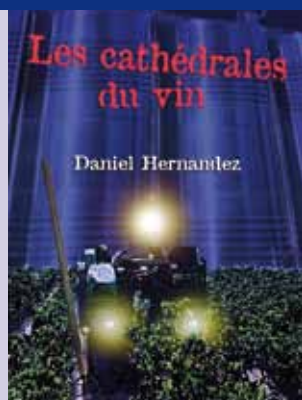
La petite conterie

C'est sous le signe de l'amour que la prochaine animation de la Bibliothèque « La petite conterie » se tiendra le vendredi 10 février à 18h30 avec Claudine Tavernier.

« La petite conterie » est un joyeux mélange d'histoires grivoises, de contes coquins pour un public curieux et averti.

Pas de faute de goût, ni de vulgarité, mais des histoires tout en finesse ou en sourire !

Public adulte. Entrée libre.
Renseignements
au 04.68.50.92.95.



Daniel Hernandez, auteur

La Bibliothèque municipale a eu le plaisir d'accueillir Daniel Hernandez le 26 janvier pour une rencontre privilégiée avec son public. Ses romans Les Vendangeurs du Caudillo, Histoires et Contes d'Ouveillan, L'Été de l'égorgeur, Le Bourreau de Puigcerdà ou encore Les Cathédrales du vin paru récemment, sont consultables dans le rayon des polars catalans à la bibliothèque.

PHOTOGRAPHIE

Le Centre de Sculpture Romane présente **CLICK KLACK**



Le Centre de Sculpture Romane accueille jusqu'au 27 mars, l'exposition **CLICK KLACK**, issue de la collaboration de deux photographes, Pétula Scarpini et Daniel Alonzo.

Leurs travaux, menés en 2011, portent sur des thématiques communes telles que le graphisme, la couleur, l'humour et la poésie. **CLICK KLACK** vous invite à découvrir deux façons d'appréhender la photographie.

Durant cette période, le Centre propose des animations en lien avec l'exposition.

Conférence « La photographie contemporaine »
Animée par le photographe Pierre Corratgé.
Jeudi 9 février à 18h30.

Gratuite.

Atelier « Rallye photo familial »
Samedi 11 février à 14h (en famille).
Gratuit sur inscription.

Atelier « Sténopé* / Caméra obscura »
Mercredi 22 février de 10h à 12h30 et de 14h à 16h30.
Enfants de 6 à 14 ans.
10 € habitants Cabestany et 15 € hors Cabestany.

Atelier « Fabrication et utilisation d'un sténopé* »
Samedi 17 et dimanche 18 mars de 10h à 12h30 et de 14h à 16h30.
Public adulte.
35 € habitants Cabestany et 40 € hors Cabestany.
* dispositif optique.

L'exposition est gratuite pour les habitants de Cabestany.

Renseignements et inscriptions au Centre de Sculpture Romane (parc Guilhem)
ou au 04.68.08.15.31.

Retrouvez le programme de l'exposition dans les points d'accueil municipaux ou sur les sites internet



POÉSIE

Au mois de mars, place à la poésie !



Cabestany, avec la Bibliothèque municipale, s'investit chaque année dans la manifestation littéraire nationale, le « Printemps des poètes ».

La thématique retenue pour cette saison est « Enfances ». Un sujet, au pluriel, qui mêle le regard naïf des petits à celui nostalgique des plus anciens. Et pour la première fois, les écoles et le collège de la commune participeront également à l'initiative.

Durant tout le mois de mars, la poésie sera omniprésente dans la ville : exposition dans les rues et commerces, interventions de comédiens dans les lieux publics ou écoles, boîtes à poèmes à disposition du public...

Autant de rendez-vous pour faire naître un sourire, un souvenir, une émotion au détour d'une rue de Cabestany.

À SAVOIR



LA PAUSE LITTÉRAIRE

Une fois par mois, des lectrices et lecteurs se retrouvent pour « la Pause Littéraire » à la Bibliothèque municipale, pour partager leurs coups de cœur ou piocher des idées de lectures.

Ce moment convivial est ouvert à tous.

Prochaines séances les jeudis 9 février et 15 mars à 18h.

Entrée libre.

Renseignements
au 04.68.50.92.95.



ATELIER PIXEL'ART

La Cyber Base, située au Centre culturel Jean Ferrat, propose aux jeunes de 13 à 15 ans, un atelier de création graphique sur logiciel de dessin avec transfert de l'image sur tee-shirt. Deux séances sont proposées : du 14 au 15 février ou du 16 au 17 février de 10h à 12h et 14h à 16h.

Limité à 10 jeunes par séance.

Gratuit.

Renseignements et inscriptions auprès de la Cyber Base
au 04.68.66.36.07.



L'Espoir traité au théâtre

Dans le cadre de la saison théâtrale 2011-2012, Cabestany propose prochainement deux pièces de théâtre au Centre culturel Jean Ferrat.

Dans ces deux histoires, le suspense est à son comble et l'Espoir, au cœur du sujet.



La controverse de Valladolid

DE JEAN-CLAUDE CARRIERE
PAR LES THÉÂTR'AILES.
VENDREDI 24 FEVRIER A 21H.

Les Indiens d'Amérique ont-ils une âme ? C'est la question posée par cette pièce référence de Jean-Claude Carrière.

Tirée de faits historiques, « La controverse de Valladolid » est l'histoire des Indiens d'Amérique jugés par l'église chrétienne pour déterminer s'ils sont des hommes pourvus d'une âme comme les autres ou simplement des sauvages.

Deux visions du monde s'affrontent : l'une, humaniste, défendue par les frères Las Casas, reconnaît les indiens comme des êtres humains à part entière ; l'autre incarnée par le théologien Sépulvéda, prétend que les Indiens sont inférieurs et qu'il est par conséquent légitime d'en faire des esclaves. Entre l'érudit au sang froid et le moine pacifiste, le débat fait rage.

Dans une mise en scène qui restitue habilement le cérémonial de la rencontre, la tension devient palpable, l'enjeu énorme et le suspense du verdict presque insoutenable.

Prix des places : 10 € (plein tarif) et 6 € (tarif réduit).

Renseignements au 04.68.66.36.07.



En attendant Godot

DE SAMUEL BECKETT
PAR LE THÉÂTRE DE L'ESKABO.
VENDREDI 23 MARS A 21H.

Printemps 1943, au sud-est de la France, deux drôles de personnages, Vladimir et Estragon, tentent de survivre. Ils espèrent la venue d'un certain Godot. Quand Godot sera là, ils seront enfin sauvés !

Pour supporter le vide et l'angoisse, ils parlent, jouent, se chamaillent...

Tragicomédie loufoque et burlesque « En attendant Godot » est une histoire de chair et d'os, un exemple de résistance de l'animal humain face à l'horreur.

Le rideau se lève, le spectacle commence et nous redécouvrons ce texte : plus fascinant, plus bouleversant encore !

Prix des places : 10 € (plein tarif) et 6 € (tarif réduit).

Retrouvez le guide de la Saison culturelle 2011-2012 dans les points d'accueil municipaux et sur le site internet



OPERATION PREMIÈRES PAGES

L'initiative, instaurée l'an dernier par la CAF, le Ministère de la Culture et le Conseil Général, met en avant l'importance de la lecture aux tous petits en offrant aux enfants nés dans l'année un album accompagné de divers documents.

La Bibliothèque municipale renouvelle ce partenariat, en restant un lieu de relais de distribution des lots et en continuant ses initiatives envers ce très jeune public.

À petits pas

Bébés lecteurs jusqu'à 3 ans accompagnés d'un adulte.

Rendez-vous les jeudis 9 février et 8 mars de 10h à 11h à la Bibliothèque.

Entrée libre.

Le p'tit rat conteur

Lectures d'albums aux enfants à partir de 4 ans. Tous les mardis de 17h30 à 18h15 à la Bibliothèque.

Entrée libre.

THÉÂTRE

Salle Abet - Centre culturel Jean Ferrat.

Renseignements au 04.68.66.36.07.

Prix des places : 3 €.



Ikare

Samedi 4 février à 15h30.

À partir de 18 mois.

Genre : théâtre d'objets.



L'Arche

Samedi 10 mars à 15h30.

À partir de 7 ans.

Genre : théâtre d'ombre.

Comment intervenir sur cette page ?

Il vous suffit d'envoyer un courrier avec votre question, adressé à l'attention de M. le Maire de Cabestany, Cabes'infos - Rubrique « Question des lecteurs » Place des Droits de l'Homme 66330 CABESTANY ou par message électronique à l'adresse cabesinfo@cabestany.com

Lors de la publication, les questions seront signées du prénom, de l'initiale du nom et de l'âge.

Veillez nous préciser vos coordonnées téléphoniques ou adresse électronique au cas où nous souhaiterions vous contacter sur le sujet.

PAGE DES LECTEURS

Cette rubrique participe au dialogue entre la collectivité et ses usagers. La règle est simple :

- les lecteurs peuvent poser des questions (claires, concises),
- le cas échéant nous reprendrons les questions les plus posées aux différents accueils de la mairie.

Les questions publiées seront celles qui participent à mieux informer toute la population. Il ne s'agit donc pas de publier les réponses aux questions qui ne concerneraient qu'un seul habitant. Le ton doit être courtois, non polémique. Cette page est destinée à améliorer les services et le vivre-ensemble dans notre ville. Dans le choix de la publication, nous veillerons à ce que des personnes différentes puissent intervenir à chaque numéro.

Les réponses non publiées seront traitées comme tout courrier adressé à la mairie. Il est inutile donc de solliciter les services directement dans l'attente d'une éventuelle publication ou réponse par courrier.

Cordialement. La Rédaction.

Nous attendons vos questions pour le prochain numéro. À vos stylos !



Question auprès du Service urbanisme :
« Pourquoi une telle concentration de panneaux « Zone 30 » à certains endroits ? ».

L'installation de coussins berlinois sur la voie pour ralentir la vitesse de circulation a pour conséquence de créer une zone dite « Zone 30 ».
Les panneaux, dont la pose est obligatoire, permettent de délimiter réglementairement cette zone.



Question auprès des Services techniques :
« J'ai lu plusieurs articles dans les précédents magazines sur le charançon rouge du palmier, mais comment puis-je savoir si mon palmier est touché par ce nuisible ? ».

La ville a la responsabilité des palmiers du domaine public. Cependant, il est important pour éviter une propagation du charançon rouge, que les habitants traitent leurs propres palmiers.
Si vous observez une dégénérescence de votre palmier, vous pouvez contacter les Services techniques de la commune. Les agents réaliseront un diagnostic gratuit et vous conseilleront, s'il y a lieu, sur le produit à utiliser.



Question auprès de Monsieur le Maire :
« Pour quelles raisons les chiens sont-ils interdits sur le bassin Sainte Camille, un lieu si agréable à la promenade ? ».

Réponse de Jean Vila :
Ce lieu que vous appréciez, à la fois naturel et aménagé, permet à toutes les populations de s'y retrouver.
C'est ce constat qui précisément me conduit à réaffirmer que les chiens ne doivent pas être autorisés pour plusieurs raisons.
Tout d'abord, la présence d'animaux n'est pas un élément sécurisant pour un certain nombre de nos concitoyens.
Ensuite, la multiplication de déjections canines dans le parc n'est ni respectueux des règles les plus élémentaires de santé publique, ni agréables pour celles et ceux qui en subissent les conséquences.

Informations : L'arrêté municipal n°117/2010 interdit l'accès aux chiens sur le parcours de santé Sainte Camille. C'est la Police municipale qui veille au respect de son application. L'infraction est passible d'une amende de 17 €.





Maxime Schietse,

MÉTIER

un jeune conducteur de travaux à l'avenir prometteur

À seulement 29 ans, ce cabestanyenc est conducteur de travaux sur un chantier d'envergure à Tchernobyl. De retour à Cabestany pour passer quelques jours en famille, le jeune homme nous a fait l'amitié de répondre au magazine.

C'est avec spontanéité et générosité que Maxime Schietse, me raconte son parcours scolaire et professionnel qui l'a amené à occuper

aujourd'hui le poste de conducteur de travaux à Tchernobyl. Un sujet sur lequel il restera discret durant l'entretien par secret professionnel.

Mais ce qui m'intéresse particulièrement est le chemin que Maxime a parcouru dans un secteur aussi rigoureux qu'est la construction.

Le jeune homme ne sort pas d'une grande école et ne se définit pas comme un élève brillant. Attiré par les métiers de la construction, il passe un bac STI option génie civil à Perpignan puis poursuit ses études en BTS Études Économie de la construction, qu'il n'obtiendra finalement pas.

Mais la force de caractère de Maxime le conduit à se faire embaucher en tant qu'ouvrier sur le chantier du TGV Perpignan-Figuères durant deux années. C'est alors qu'il fit une rencontre déterminante. Celle d'un homme, conducteur de travaux, qui a pris Maxime sous son aile et lui

a montré le métier de ferrailleur, d'« armaturier » insiste-il. Maxime m'informe que ce mot, plus précis, a été récemment enregistré dans le dictionnaire grâce à son mentor.

C'est donc dans la plus grande des écoles, celle du terrain, que le jeune homme a appris le métier.

Après cette expérience, Maxime s'envolera à l'autre bout du globe, en Nouvelle Calédonie, pour la construction d'une usine de nickel.

À la suite de cela, il fit une pause de 6 mois pour réaliser son rêve : partir à la découverte de l'Amérique latine.

De retour en France, il travailla sur divers chantiers mais reprit assez vite ses valises, direction la Guyane, rejoindre la construction d'une tour de contrôle. Une réalisation très intéressante selon lui, par la complexité de fabrication d'un coffrage glissant.

Maxime partit ensuite 8 mois sur un chantier colossal en Arabie Saoudite, la construction d'un centre de convention, conduit par « la » référence mondiale en matière de travaux public.

Aujourd'hui, conducteur de travaux sur Tchernobyl, le jeune homme n'oublie pas que c'est le métier d'ouvrier qui lui a tout appris : « Cette profession doit être apprise à la base. Il faut avoir beaucoup d'humilité. (...) Certains ingénieurs, en sortant

de grandes écoles, croient tout connaître. Mais ce métier s'apprend étape par étape. Il faut être humble ».

De chantier en chantier, Maxime doit toujours faire ses preuves. L'armaturier tient un rôle important dans l'ouvrage puisqu'il intervient avant le bétonnier.

La pression est grande, les sommes d'argent engagées sont colossales.

Le jeune homme est un passionné qui ressent à chaque nouveau plan qu'il découvre, le même émerveillement. Instinctif également, il aime parcourir le monde grâce à son métier et travailler avec des ouvriers de nationalités différentes.

Le métier d'armaturier a de l'avenir selon lui, avec de nombreux postes à pourvoir. Mais ses perspectives sont encore peu connues.

Sa mission à Tchernobyl se termine fin 2012, et le jeune homme ne sait pas encore vers quels horizons un nouveau chantier l'amènera.

Mais avant le métier, il y a l'homme. Maxime se donne encore quelques temps pour continuer à parcourir le monde. Toutefois, il souhaite s'établir, avec de nombreux projets en tête.

Mlle Florine PRECIADO



COC Gym Tonic

Gymnastique pour adultes : renforcement musculaire, abdos, fessiers, étirements... le tout en musique et dans la bonne humeur. Lundi et mercredi de 19h à 20h.

Renseignements : 04.68.67.13.35 ou 04.68.50.46.99.

« Les petites mains »

L'association poursuit ses activités à la salle Barboteu (face à la cave coopérative de Cabestany). Nous pratiquons le point de croix, la couture, la broderie, sur toutes sortes de supports, ainsi que le tricot. Les réunions de travail se déroulent tous les vendredis de 14h30 à 17h30. Venez à notre rencontre, nous vous présenterons nos activités. Des séances d'initiation gratuites sont proposées à toutes les personnes qui souhaitent s'investir et découvrir toutes les réalisations possibles.

L'adhésion à l'association est de 20 € pour la saison 2011/2012.

Renseignements : 04.68.66.77.32 ou par courriel mmauben@aol.com

Présidente de l'association : Evelyne Bénichou.



COC Judo

Comme chaque année, et avec beaucoup d'enthousiasme, les adhérents du C.O.C Judo ont montré à leur entourage les progrès acquis durant toute la saison. À cette occasion, les membres du bureau ont organisé un gala de fin d'année clôturé par une remise des grades, couronnant les valeurs de notre sport telles que l'amitié, le courage, la sincérité, l'honneur, la modestie, le respect, le contrôle de soi et la politesse.

Félicitations à nos judokas pour leurs très belles prestations. Et en attendant le nouveau dojo, meilleurs vœux à tous !



Une belle fin d'année 2011 pour le COC Karaté

Le COC Karaté a terminé l'année 2011 en beauté en réunissant tous ses effectifs, leurs familles et amis à la salle Germanor où une démonstration dirigée par le professeur Jean-Pierre Benard a clôturé l'année.

Des plus jeunes aux plus âgés, ils ont mis en pratique avec talent le fruit de leur travail et montré au public toutes les facettes de cet art martial. Le public a pu assister à une nouvelle discipline de self-défense dirigée par Bruno Occhipenti.

Enfin, une démonstration de body karaté (techniques de karaté en musique) discipline dirigée par Valérie et Annie a clôturé cette sympathique manifestation. Les dirigeants remercient la Mairie de Cabestany pour la mise à disposition de la salle Germanor. Félicitations à tous les participants et bonne année 2012.

Pour découvrir notre club : karatecabes.fr



COC Basket

Pour fêter Noël, le COC Basket a proposé en challenge des « mini-formations » ! Dans la bonne humeur, chacun a pu s'initier à l'arbitrage et à la tenue des feuilles de marque tout en s'amusant lors de petits matchs toutes catégories confondues... Les parents n'ont pas été les derniers à vouloir dribbler ! L'après-midi s'est terminée autour d'un chocolat chaud et des douceurs apportés par les participants. Prochain rendez-vous : 4 jours de stage basket du 13 au 16 février 2012.

Renseignements et inscriptions : Jean-Jacques au 06.09.35.29.21. Isabelle : 06.11.51.83.28. Le bureau du COC Basket.

Billard Club Catalan (B.C.C.)

L'histoire de notre club se trouve très bien relatée dans le livre qui vient de paraître sous le titre « Le Billard français en Catalunya Nord ». Son auteur, Jean-Marie Rosenstein, raconte avec force, détails et anecdotes, l'histoire de ce noble sport dans notre département. Le B.C.C., fondé en 1925, y occupe une très large place aux côtés des autres clubs de billard des Pyrénées Orientales. Lecture recommandée à ceux qui s'intéressent au billard français en général ou au B.C.C. en particulier.

Renseignements par courriel billard-club-catalan@orange.fr ou sur place au 3 rue Becquerel au Mas Guérido.



Association pour l'Animation et le Développement de la Culture Catalane (AADCC)

Le premier trimestre des cours de Catalan s'est achevé fin décembre en soirée festive, sous la houlette du nouveau responsable, Francis Princip.

Les élèves, les professeurs et les membres du conseil d'administration se sont régalés. Au menu : mini-rifle, quelques « Nadales » chantées en chœur et avec cœur, apéritif agrémenté de délicieux petits fours confectionnés par les participants, bonne humeur et bonnes résolutions pour 2012. « Les Cantaires de la Fossella », eux aussi grands amateurs de chants de Noël, se sont produits en concert, en l'église de Cabestany, avec « la Chorale de Banyuls », le 7 janvier. « La Pastora Caterina, El Rabada Jovenet » et d'autres personnages célèbres ont su réchauffer les cœurs et caresser les tympans, même celui du Maître de Cabestany ! Le jeudi 5 janvier, les membres de l'association se sont retrouvés dans la salle Barboteu pour la traditionnelle dégustation de la galette des Rois.

Cabestany vous accueille

L'association organise tous les mercredis à 14h30 des séances de scrabble au Centre culturel.

Renseignements auprès de Paulette Cante, 8, avenue du Roussillon à Cabestany ou Mme Darolles au 04.68.67.01.39.



Les Donneurs de Sang

Les Donneurs de Sang ont tenu leur assemblée générale vendredi 6 janvier au Centre culturel. Le Président, Stéphane Paya a fait le bilan de l'année écoulée et a énuméré les actions futures. Jacqueline Bouisset, Emilio Gomez et Yvette Mestre font leur entrée au bureau.

Un remerciement à tous les adhérents, donateurs ou pas, pour leur présence.

Le Président a convié tous les participants à déguster le succulent buffet confectionné par Didier Banos, membre adhérent de l'association et fameux cuisinier. Prochaine collecte de sang les 5 et 6 mars 2012.



COC VTT

Le COC VTT a terminé l'année par une sortie sous le signe du Père Noël dans les forêts de chênes du Boulou. L'ambiance était à la fête et à la convivialité.

Elle s'est terminée autour d'un pot de l'amitié dans la bonne humeur et la franche rigolade. L'année 2012 verra le signe de nouveaux parcours et de nouvelles randonnées. Nous en profitons pour rappeler que nous organisons des sorties les mardis, jeudis (accessibilité groupe 2) et dimanches matin.

Vous pouvez nous joindre par portable : Raymond au 06.20.57.80.41 André au 06.83.05.43.02 ou en nous laissant un message sur le forum du site <http://www.vttcabestany.com/>



Dans'sons

L'association propose des cours de danse orientale égyptienne et fusion (gypsie, bellywood), débutants/inter au Centre culturel.

En janvier, reprise des ateliers bellywood, ambiance 100 % indiana-orientale. Des stages avec des danseuses renommées (Kaouther en novembre et Bina en mars), des sorties, soirées entre adhérentes sont organisées afin de partager un moment de convivialité autour d'une passion commune. Dans'sons participe à des représentations pour des œuvres caritatives, culturelles et vous invite à nous découvrir au Festival du Maghreb ou à son gala de fin d'année le 2 juin 2012.

N'hésitez pas à nous contacter au 06.99.31.67.05 ou par mail jadegeraldine@hotmail.com pour toutes infos et assister à un cours. Bien-être et bonne humeur sont toujours au rendez-vous!



Cap d'estany sardanista

Après la « trêve » des fêtes de fin d'année qui était précédée de l'assemblée générale le 6 décembre et du repas de Noël le 13 décembre, les sardanistes ont repris le chemin de la salle Barboteu tous les mardis, accueillant comme il se doit les nouveaux adhérents.

En ce début d'année, nous ne manquerons pas de perpétuer la tradition de la galette des Rois, moment convivial s'il en est, avec en point de mire, le 32^{ème} Aplec de la Candelera le dimanche 5 février avec les cobles Ciutat de Girona et Mil.lenaria.

La soirée crêpes-carnaval aura lieu pour mardi-gras le 21 février. Les déguisements seront de rigueur, avec les sardanes et la bonne humeur.

■ La Confédération Syndicale des Familles

La Confédération vous convie à découvrir ses séances de relaxation, animées par une infirmière cadre et formée à la technique de relaxation.

Renseignements :

Annie 06.23.41.20.46
ou Annette 06.07.09.36.35.



Cabezenergie

Notre association « Cabezenergie » a tenu son assemblée générale le 12 décembre, clôturée par un repas pris dans une très bonne ambiance et dans la « zen attitude ». Cabezenergie a pour but de promouvoir la pratique d'un art basé sur la maîtrise du corps, du mental et des énergies, optimisant la détente physique et mentale ainsi que les moyens de défense contre les diverses agressions.

Renseignements :

Janine 04.68.66.72.05

Nicole 04.68.67.30.97

Claude 04.68.50.16.56.

Jeannine Dupuy,
45, rue Marie Carrère - apt3,
Présidente de Cabezenergie.



Associació Cançó Catalana

La présentation du nouveau CD « A les fonts del vent » d'Albert Bueno le 24 novembre 2011 a été couronnée de succès. La salle André Abet s'est révélée trop petite pour accueillir les 500 amis et fans qui s'étaient déplacés pour la circonstance. La soirée a été placée sous le sceau de l'amitié et de la passion autour des onze nouvelles chansons d'une vivifiante diversité. Il s'agit du 6^{ème} album d'Albert Bueno toujours proche des thèmes qu'il affectionne : l'amour qu'il porte à la terre catalane, le souci permanent de défendre sa culture, la tendresse envers ceux qui l'entourent...le tout teinté d'amour et de dérision.

Une nouvelle présentation a eu lieu le 17 janvier au Centre culturel.

■ Club du temps libre

Toute l'équipe du Club souhaite une bonne et heureuse année à tous ses adhérents et amis. Nous nous réunissons tous les mercredis Salle Barboteu à partir de 14h pour des après-midis récréatifs autour du LOTO.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter : La Présidente :

Colette Appert, 16 rue des Romarins
66330 Cabestany.
Tél 06.07.78.90.88.



Cabes'cedaire Club de broderie de point de croix et loisirs créatifs

L'équipe du club « Cabes'cedaire », présente à la municipalité, à ses adhérentes et amis, tous leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui nous l'espérons sera riche en évènements.

L'année 2011 s'est terminée dans la salle de notre lieu de rencontre, Centre culturel Jean Ferrat, par un goûter très copieux en pâtisseries, chocolats et boissons en présence, de « La Mère Noël » ! Une grande réussite et surtout un grand moment de convivialité.

Nous vous rappelons que nous nous réunissons au Centre culturel les lundis et vendredis après-midi de 14h à 18h autour de l'activité principale : broderie au point de croix ou compté sur toile aïda, étamine, lin, etc. Travail personnel mais aussi création dans la perspective de la prochaine exposition qui aura lieu en 2012. Vous êtes intéressées ? Venez vous inscrire aux heures de réunion les lundis et vendredis après-midi ; la cotisation est de 20 € pour l'année.

Renseignements :

Ginette Lalanne, Présidente

Tél. 04.68.66.55.39 ou 06.72.94.31.25

Yvette Mestre, Secrétaire

Tél. 06.14.88.32.62

Lili Hajek, Trésorière

Tél. 04.68.34.98.82.



A.C.C.A

En ce début d'année, le mercredi 4 janvier, par une forte Tramontane, quelques chasseurs et les techniciens de la Fédération Départementale des Chasseurs des P.O. se sont retrouvés au bassin Sainte Camille afin de réaliser une première partie du semis de cultures fleuries en partenariat entre la Fédération des chasseurs, la Mairie de Cabestany et l'Association de Chasse de Cabestany.

Une prochaine action de semis sur le bassin aura lieu aux alentours du mois de mars.

Le président rappelle aussi que le 4 février aura lieu le comptage de gibiers sur le territoire.

Bonne année à tout le monde.



ACPG – CATM Section de Cabestany

L'association souhaite, à l'occasion de la naissance de 2012, une année de paix, de fraternité et de joie pour tous dans l'accomplissement de vos projets personnels et professionnels. Nous remercions l'ensemble des personnes présentes au monument aux morts le 5 décembre, pour rendre hommage aux morts et disparus du conflit en AFN. Bonne année à tous.

Le Président : Robert Montoya.



COC Rugby XV

Le 14 décembre dernier, c'était déjà Noël au « Cabestany Olympique Culturel Rugby à XV ».

Après une copieuse journée d'entraînement sur le terrain de rugby du complexe sportif du Camp de la Germanor, le « COC Rugby XV » a réuni dirigeants et jeunes sportifs pour fêter Noël avant l'heure.

Deux moments festifs ont été organisés, vu le nombre de participants. La première aux environs de 16h30, où 100 Babys, Premiers pas, Poussins et Benjamins étaient présents. La deuxième, aux environs de 18h, où 100 Minimes, Cadets et Juniors se sont rassemblés autour de leurs entraîneurs.

Christophe Warth, président du « COC Rugby XV », prenant la parole, a chaleureusement remercié pour leur participation, leur assiduité et leur persévérance, les jeunes sportifs, pour leurs résultats obtenus de haute lutte. Se tournant ensuite vers les entraîneurs, il a renouvelé ses compliments. Un tonnerre d'applaudissements a salué la fin de son allocution.

Un goûter somptueux a suivi ces deux moments festifs où les jeunes sportifs étaient comblés.

Après la collation qui a suivi les deux distributions, chacun est rentré chez soi paré des couleurs du « COC Rugby XV ».

En quelques clichés



Monsieur le Maire a remis la Médaille Départementale et Communale à Marc Frejaville, Bernard Altet, Josefa Valiente et Nadine Nicolas, et a salué Maryse Bonafé, Josiane Serrat, Michèle Gimat, France-May Louis et Sylviane Fructuoso qui ont décidé de faire valoir leur droit à la retraite.

Forum de présentation de l'Agenda 21, le 12 décembre 2011.



Festivités de fin d'année organisées pour les aînés de la ville.

Cérémonie des Vœux à la population
Jean Vila, entouré du Conseil municipal, a présenté ses vœux à la population le 3 janvier dernier au Centre culturel Jean Ferrat devant une salle comble.



Avant



Après

Projet Ville Vie Vacances : embellissement du barbecue au parc Guilhem grâce à 6 jeunes de la ville.



PHOTO DU MOIS



Un arbre de la Laïcité a été planté aux abords du Centre culturel Jean Ferrat en présence de M^{me} Renée Soum, présidente du Groupe d'Études Sociétales et Actions (GESA).

